

542

28.18-21

— 10 —

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, portant approbation d'un arrangement, signé le 9 juin 1906, entre la France et l'Italie, concernant la réparation des dommages résultant des accidents du travail. (N° 70, année 1907.)

(Nommée le 14 mai 1907.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : TOURON.
2^o — BIENVENU MARTIN.
3^o — SAVARY.
4^o — POIRRIER..... PRÉSIDENT
5^o — Eugène GUÉRIN.
6^o — Jules BRISSON.
7^o — Charles DUPUY..... SECRÉTAIRE
8^o — PETITJEAN.
9^o — THUILLIER.

SÉNAT

Paris, le 16 mai 1907

Monsieur le Président
Rétenu à la Commission Financière
je vous prie de vouloir bien excuser
l'absence à la séance de ce
jour. Je suis favorable à la
confiance.

Veuillez agréer, Monsieur
le Président, l'assurance de mes
meilleures salutations.
Savary

1
Séance du jeudi 16 mars 1907

Nos noms:

Président: H. Poivre

Secrétaire: H. Ch. Doy

Ms. Savary s'est excusé de son absence.

La C^o s'est réunie au vendredi 24 mars.

Le Président
H. Poivre

Le Secrétaire

H. Ch. Doy

Séance du 24 mars 1907

Après échange d'observations, les membres présents décident
d'adopter le projet de loi de serment M. Bienvenu
Martin comme rapporteur

Le Président

H. Poivre

Le Secrétaire délégué

M. Martin